

PLAN D' ACTIONS ANNUEL 2026

JANVIER 2026



BANQUE POPULAIRE +X

CAISSE D'ÉPARGNE

casden

CREDIT COOPÉRATIF

oney

BANQUE PALATINE

NATIXIS
CORPORATE AND
INVESTMENT BANKING

NATIXIS
INVESTMENT MANAGERS

 Banque BCP

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Gouvernance	2
État de conformité du périmètre d'action	3
Moyens humains et Budget alloués	3
Ressources humaines	3
Formation	3
Budget.....	4
Actions à mener en 2026	4
Bilan de l'année 2025	5
Version du document	5

INTRODUCTION

Conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Groupe BPCE a élaboré un schéma pluriannuel sur la période 2025-2027 pour la mise en accessibilité des services numériques de l'ensemble de ses entités, dont la Banque BCP.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce schéma pluriannuel en cohérence avec le niveau de maturité de chaque entité du Groupe BPCE, celui-ci doit être décliné en plan d'actions annuel par ces dernières.

Le présent plan d'actions annuel de la Banque BCP concerne l'année 2026. Il définit à son échelle, en cohérence avec les ambitions définies par le Groupe BPCE :

- Le périmètre d'actions et son état de conformité,
- Les moyens humains et budgets alloués pour la mise en œuvre des actions à réaliser sur l'année,
- Les actions planifiées sur l'année.

Le plan d'actions pourra être mis à jour au cours de l'année dans le cadre de la gouvernance en place et fera l'objet d'un bilan à son issue.

Gouvernance

La gouvernance de la mise en accessibilité du Groupe BPCE repose sur une filière accessibilité créée afin de :

- Veiller à la conformité réglementaire.
- Définir les ambitions du Groupe et les actions prioritaires à mener, suivre et piloter l'application des normes d'accessibilité par toutes les entités du Groupe.
- Améliorer l'expérience utilisateur des clients et collaborateurs du Groupe BPCE.
- Permettre une efficacité opérationnelle.

Cette filière est constituée de plusieurs acteurs qui portent ensemble les enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Parmi ceux-ci, le référent accessibilité locale est le point d'entrée de son entité pour garantir la conformité et l'amélioration continue de l'accessibilité numérique. En lien avec les autres acteurs de la filière accessibilité du Groupe, il a pour principales missions de :

- Veiller au respect des normes d'accessibilité.
- Piloter la mise en accessibilité.
- Sensibiliser les différents services (achats, IT, communication, RH, etc.) aux exigences d'accessibilité numérique.

ÉTAT DE CONFORMITÉ DU PÉRIMÈTRE D'ACTION

Comme indiqué dans le schéma pluriannuel du Groupe BPCE, son champ d'application défini à date est le suivant :

- Grand public : sites institutionnels et réseaux sociaux.
- Clients particuliers : sites et espaces clients web et mobile, contrats et documents numériques.
- Périmètre collaborateur : socle commun à l'ensemble d'entre eux, à commencer par les outils du quotidien RH, Workplace et Communication.

Pour l'année en cours, les actions de mise en accessibilité de la Banque BCP couvriront ainsi le périmètre suivant pour son entité :

Nom du service	URL	Type(s) de public utilisateur	Déclaration conforme	Taux de conformité	Commentaire
Site institutionnel	https://www.banquebc.fr/votre-banque/reglementation/declaration-accessibilite/	Grand public	Conformité partielle	56,4%	À date du 20 février 2025
App mobile	https://www.banquebc.fr/votre-banque/reglementation/declaration-accessibilite/application-mobile/	Clients	Conformité partielle	56,4%	À date du 20 février 2025
Espace personnel	https://www.banquebc.fr/votre-banque/reglementation/declaration-accessibilite/declaration-daccessibilite-de-lespace-personnel/	Clients	Conformité partielle	56,4%	À date du 20 février 2025
Smart entreprises	https://www.banquebc.fr/votre-banque/reglementation/declaration-accessibilite/declaration-daccessibilite-de-smart-entreprises/	Clients professionnels et entreprises	Conformité partielle	56,4%	À date du 20 février 2025
FAQ	https://www.banquebc.fr/votre-banque/reglementation/declaration-accessibilite/declaration-accessibilite-faq/	Grand public	À date du 20 février 2025	56,4%	À date du 20 février 2025

Total de services numériques : 5

MOYENS HUMAINS ET BUDGET ALLOUÉS

Ressources humaines

Les ressources humaines pour la mise en accessibilité des services numériques du Groupe BPCE correspondent à ce jour aux membres de la filière accessibilité dont fait partie le référent accessibilité locale de la Banque BCP, avec la contribution à temps partiel de plus de 50 personnes.

Les collaborateurs de la Banque BCP seront mobilisés en fonction de leurs compétences, dans le cadre des actions planifiées.

Formation

Afin d'assurer une accessibilité optimale et pérenne de ses services numériques la Banque BCP s'assure de la montée en compétences de ses équipes.

Ainsi sur l'année 2026, les sessions de formation suivantes sont prévues :

Nom de la formation	Échéance	Publics cibles	Nb de personnes formées
Référents accessibilité	À partir de T1 2026	Référent accessibilité	1
Concevoir et designer accessible	A partir T1 2026	Rédiger et publier des contenus web accessibles	4
Développer accessible et tester sur le web	À partir de T1 2026	Développeurs web / recetteurs web	1
Développer accessible et tester sur mobile	À partir de T2 2026	Développeurs mobile / recetteurs mobile	4
Rédiger et publier des contenus web accessibles	À partir de T2 2026	Producteurs de contenus web / Responsable éditorial / Responsable de communication interne / Responsable de communication externe / Responsable marketing Web / producteurs de contenus RH etc...	3
Rédiger et publier des documents bureautiques accessibles	À partir de T3 2026	Responsable de communication interne / Responsable de communication externe / Responsable marketing web / Autres producteurs de contenus	5
Comprendre les enjeux de l'accessibilité dans la gestion de projet	En cours de construction. Dispensée si possible à partir de T4 2026	Tout public en charge d'un projet avec une composante accessibilité numérique : décideurs, sponsors, Project Manager, Scrum Master, Responsable communication, architecte du SI etc...	10

L'ensemble des collaborateurs de la Banque BCP sera par ailleurs régulièrement sensibilisé aux enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Budget

Pour l'année 2026, la Banque BCP a sanctuarisé une enveloppe budgétaire dédiée afin de concrétiser les actions planifiées et ambitions du Groupe BPCE en matière d'accessibilité numérique.

ACTIONS À MENER EN 2026

Pour l'année 2026, la Banque BCP a planifié les actions suivantes :

Type	Action	Responsable	Échéance	Avancement	Résultat	Commentaire
Gouvernance	Tenue d'un comité dédié pour piloter périodiquement la démarche	Directeur du programme / Référent accessibilité numérique	A partir du T1 2026	À faire	PV de comité avec feuille de route	Adaptation du plan d'action en fonction de l'avancée du programme Groupe, des évolutions réglementaires, techniques ou des retours d'expérience
Mise en accessibilité	Mise en place d'un formulaire de contact pour les réclamations sur l'accessibilité numérique pour la Banque BCP	Référent accessibilité numérique / Gestionnaire réclamations / Responsables des sites et applications concernés	T2 2026	En attente de livraison par le national	Efficacité opérationnelle	Annoncé par BPCE pour une livraison fin T1 2026
Formation	Mise en œuvre du plan de formation	Référent accessibilité numérique / Responsable Formation	2026	A planifier	Acquisition de compétences spécifiques	En fonction des dates de session de formation Groupe
Sensibilisation	Amener la notion d'accessibilité numérique dans le quotidien des collaborateurs	Référent accessibilité / Responsable Formation / Responsable expérience collaborateur	2026	A planifier	Information de l'ensemble des collaborateurs	Intégrer dans le processus de recrutement et onboarding
Mise en accessibilité	Remédiation / amélioration des problèmes d'accessibilité numérique des sites et applications recensés	Référent accessibilité local / Équipe projet compétente	2026	À planifier	Listing, priorisation puis mise en œuvre des actions correctives effectuées	Documenter également les impossibilités techniques afin de prévoir des solutions alternatives
Mise en accessibilité	Définition de processus cibles et kit d'outils pour l'accessibilité « by design » des projets numériques	Responsables applications concernées	2026	À planifier	Logigrammes + Kits	
Mise en accessibilité	Prise en compte de l'accessibilité « by design » pour le site intranet	Référent accessibilité local / Responsable communication institutionnelle	2026	À planifier	Rémédiation / amélioration du site intranet	
Achats et relations prestataires	Ajout d'exigences sur l'accessibilité numérique pour les achats de services numériques	Référent accessibilité local / Direction Juridique Contentieux et Recouvrement	2026	À planifier	Intégration dans les cahiers des charges des appels d'offre, évaluation de la conformité des fournisseurs	
Socle de compétences	Ajout dans les fiches de postes éligibles de compétences techniques en lien avec l'accessibilité numérique	Référent accessibilité local / Responsable Recrutement	2026	À planifier	Fiches de postes enrichies	
Gouvernance	Évaluation des besoins humains et financiers pour l'accessibilité numérique en 2027	Directeur de projet / Référent accessibilité	T4 2026	À planifier	PV du Comité et remontée au programme Groupe	
Bilan annuel 2026	Rédaction du bilan de l'année	Référent accessibilité / Ensemble des Directions parties prenantes	T4 2026	À planifier	Publication du Bilan annuel 2026	Publié à partir de janvier 2027
Plan d'actions annuel 2027	Élaboration et rédaction du plan d'actions annuel 2027	Référent accessibilité / Ensemble des Directions parties prenantes	T4 2026	À planifier	Publication du plan annuel 2027	Publié à partir de janvier 2027

BILAN DE L'ANNÉE 2025

Pour l'année 2025, les principaux objectifs en matière d'accessibilité tenaient au respect des obligations de transparence et au recensement des sites numériques.

Dans cette optique, la Banque BCP s'est dotée d'un schéma de gouvernance sur le sujet de l'accessibilité numérique et les ressources concernées ont été mobilisées.

En s'appuyant sur l'audit réalisé en février 2025, des actions de remédiation ont été menées à bien, notamment :

- **la suppression ou modification des alternatives textuelles** sur les images, logos et visuels décoratifs de nombreuses pages (Accueil, Mentions légales, Nous contacter, Crédit Trésor, Emprunter, Assurance Habitation, etc.).
- **l'amélioration du contraste** sur la nouvelle homepage, avec un taux d'accessibilité mesuré à 61 % pour le visuel plus contrasté.
- **la structuration des contenus** : utilisation correcte des titres de niveau 2 et 3, suppression des doubles balises, usage approprié des balises paragraphe.
- **la modification des liens et balises** pour simplifier la navigation et éviter les obstacles techniques.

Ces actions menées impactent directement la qualité de l'expérience utilisateur pour les personnes en situation de handicap, en facilitant la navigation, la compréhension et l'accès aux contenus. Elles contribuent à la conformité avec les standards d'accessibilité (RGAA, WCAG). Les limites techniques identifiées sont clairement documentées et pourront être traitées lors de futures évolutions.

VERSION DU DOCUMENT

Version du document	Date de publication	Commentaire
Version initiale	26/01/2026	